

Opération d'aménagement d'ensemble sur le Secteur « LA MONTAGNETTE »



**REUNION DE PRESENTATION ET D'ECHANGES
AVEC LES PROPRIETAIRES**

Opération d'aménagement d'ensemble sur le secteur « LA MONTAGNETTE »

DOCUMENT DE PRESENTATION

SOMMAIRE

- 1 • Plan du périmètre du projet « La Montagnette »
- 2 • Volet naturel d'Étude d'impact du projet « La Montagnette » : état d'avancement du 28 juillet 2021

PLAN DELIMITANT LE PERIMETRE DU PROJET « LA MONTAGNETTE »

Surface d'environ 8 ha



Calendrier des prospections de terrain réalisées et à faire :

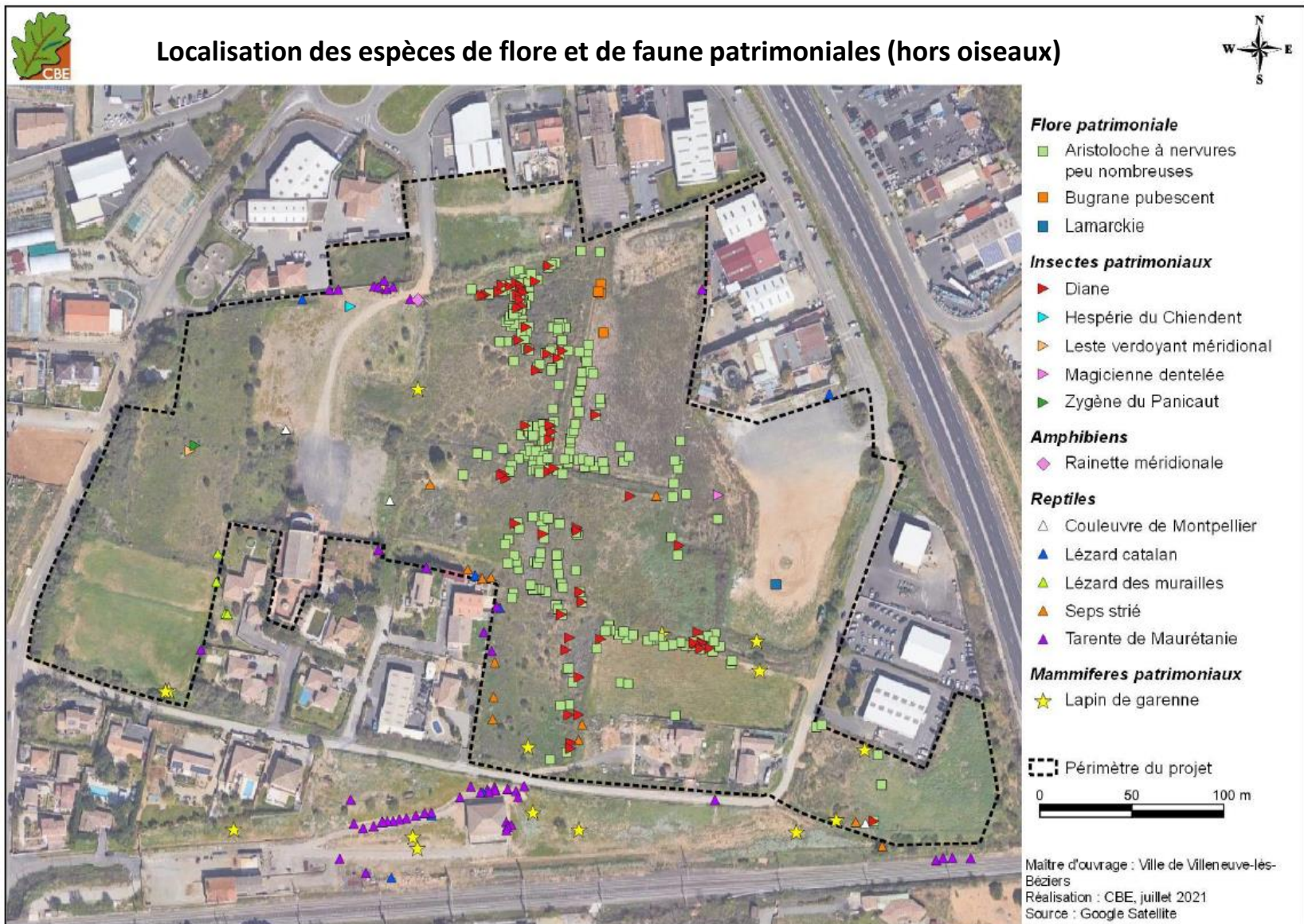
Groupe biologique		Dates des prospections réalisées	Prospections restantes à réaliser
Expertise écologique préalable			
Habitats / Flore		24 novembre 2020	/
Faune		17 novembre 2020	/
Volet Naturel d'Etude d'Impact			
Habitats / Flore		20 avril 2021 31 mai 2021	/
Insectes		16 avril 2021 9 juin 2021	/
Reptiles		16 avril 2021 14 juin 2021	/
Chiroptères		8 juin 2021	1 en août-septembre 2021
Avifaune	nicheuse	15 avril 2021 9 juin 2021	/
	nicheuse nocturne	20 mai 2021	/

Première analyse des enjeux écologiques :

- Milieux naturels ouverts à semi-ouverts particulièrement attractifs pour la biodiversité locale
- Enjeux modérés sur l'ensemble de l'emprise du projet
- Présence d'espèces protégées (Diane, Magicienne dentelée, Couleuvre de Montpellier,) et d'habitats favorables à la présence de ces espèces (Aristolochie à nervures, friches, pelouses post-culturelles, fourrés...)



De gauche à droite, sur site : Aristolochie à nervures peu nombreuses ; Diane ; Seps strié ; Magicienne dentelée – CBE, 2021





Localisation des espèces d'avifaune patrimoniales contactées



Oiseaux patrimoniaux

- Alouette lulu
- Bruant proyer
- Busard cendré
- Chardonneret élégant
- Cisticole des joncs
- Faucon crécerelle
- Fauvette mélanocéphale
- Fauvette passerinette
- Hirondelle rustique
- Héron garde-bœufs
- Linotte mélodieuse
- Martinet noir
- Oedionème criard
- Pouillot fitis
- Serin cini
- Verdier d'Europe

▭ Périètre du projet

0 50 100 m

Maître d'ouvrage : Ville de Villeneuve-lès-Béziers
Réalisation : CBE, juillet 2021
Source : Google Satellite

Premier bilan

- Les premiers résultats font ressortir la présence d'enjeux notables sur l'emprise du projet. Des impacts a minima modérés sont attendus pour certaines espèces patrimoniales, parfois protégées (cas des insectes et des reptiles, notamment)
- Le principe « **ERC** » (**É**éviter, **R**éduire, **C**ompenser) devra être mis en œuvre. Les mesures d'évitement et réduction de l'impact sur le milieu naturel seront à étudier en priorité.
- Néanmoins, si ces mesures ne sont pas suffisantes, des mesures compensatoires seront nécessaires. Au regard des premières constatations, le Maître d'Ouvrage sera probablement amené à déposer une demande de dérogation pour destruction d'individus et/ou d'habitats (Dossier dit « CNPN » ou « DEP »).